



DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

COMMUNE DE TROUILLAS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure adaptée (article R.2123-1 du Code de la Commande Publique)

CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DU CENTRE MEDICAL DANS UN BATIMENT EXISTANT

1- Nom et adresse de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNE DE TROUILLAS

Avenue des Albères - 66300 TROUILLAS

Tel : 04.68.53.06.17

Fax : 04.68.53.51.05

Mail : mairie.trouillas@orange.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.synapse-entreprises.com>

2- Objet du marché

Prestation de travaux pour la création d'une extension du centre médical dans un bâtiment existant.

Décomposition des lots :

Lot 01 : Gros-œuvre

Lot 02 : Cloisons, Faux-Plafonds

Lot 03 : Menuiseries Extérieures

Lot 04 : Menuiseries Intérieures

Lot 05 : Peinture- Sol Souple

Lot 06 : Ascenseur

Lot 07 : Plomberie CVC

Lot 08 : Electricité, courants forts et courants faibles

Délai d'exécution global des travaux : Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est fixé à l'article 3 de l'acte d'engagement. Le calendrier général d'exécution des travaux sera établi pendant la période de préparation du chantier.

3- Mode de passation

Marché à procédure adaptée, en application de l'article R.2123-1-paragraphe 1 du Code de la Commande Publique.

4- Conditions de participation

A l'appui des candidatures, les entreprises devront fournir un dossier complet comprenant les pièces prévues à l'article 4.1 du règlement de la consultation du présent marché.

5- Critères d'attribution :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1 - Prix : 60 %

2 - Valeur technique de l'offre : 40 %

- Sous-critère 1 : moyens humains et matériels dédiés à l'opération : 10 %
- Sous-critère 2 : organisation du chantier, méthodologie, délais : 15 %
- Sous-critère 3 : fiches produits : 5%
- Sous-critère 4 : gestion des déchets, sécurité et hygiène : 5%
- Sous-critère 5 : Références de chantier similaires : 5%

6- Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date de réception des offres.

7- Retrait du dossier de consultation

Le Dossier de Consultation des Entreprises est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil d'acheteur : <http://www.synapse-entreprises.com>

8- Remise des offres

Date limite de réception des offres : Mercredi 26 janvier 2022 à 18 heures.

Les offres devront être rédigées en français.

Unité monétaire utilisée : euro

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est imposée sur notre profil d'acheteur : <http://www.synapse-entreprises.com>

Une offre reçue par papier sera considérée comme irrégulière.

9- Renseignements complémentaires

Renseignements d'ordre administratif :

MAIRIE DE TROUILLAS - Avenue des Albères-66300 TROUILLAS

Tel : 04.68.53.06.17 – mairie.trouillas@orange.fr

Renseignements d'ordre technique :

AGENCE D'ARCHITECTURE KAISER

05 RUE EMILE ZOLA 66270 LE SOLER

Tel : 04 68 56 84 18

Renseignements relatifs à l'usage de la plate-forme :

SYNAPSE Entreprises info@synapse-entreprises.com ou par téléphone 01.72.33.90.70

10- Date d'envoi à la publication :

Le 23 décembre 2021

Le Maire

Rémy ATTARD